



CeROArt

Numéro 1 (2007)

Objets d'art, œuvres d'art

Muriel Verbeeck-Boutin

Objets d'art, œuvres d'art

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Muriel Verbeeck-Boutin, « Objets d'art, œuvres d'art », *CeROArt* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 07 octobre 2008. URL : <http://ceroart.revues.org/index290.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : CeROArt asbl

<http://ceroart.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://ceroart.revues.org/index290.html>

Document généré automatiquement le 02 octobre 2009.

© Tous droits réservés

Muriel Verbeeck-Boutin

Objets d'art, oeuvres d'art

Approche étymologique : l'art (déterminant de l'objet ou de l'oeuvre)

- 1 Que l'art ait à voir avec la technique, est une évidence étymologique. Le latin *ars* traduit en effet le grec *technê*, et ces deux synonymes qualifient toute espèce de fabrication, de mise en oeuvre : dans la pensée grecque, et particulièrement aristotélicienne, ce qui résulte de la *poiesis*, et non de la *praxis*; en latin, le produit de la *fabricatio* ou *fictio*. Mais l'*ars* latin désigne encore dans la langue classique (Cicéron, Sénèque) ce qui exige un savoir-faire et ce qui relève de l'application de règles, d'une méthode. Les occurrences médiévales du terme désignent, dans une acception proche, l'ensemble de moyens, de procédés conscients par lesquels l'homme tend à une certaine fin: on distingue cependant, à la suite des classiques latins, les arts libéraux (*trivium* et *quadrivium* qu'emprunte l'homme libre¹), des arts mécaniques, manuels, utilitaires –et aussi mercenaires. Les premiers travaillent l'esprit, les seconds la matière.
- 2 Même si les peintres et les sculpteurs de la Renaissance s'appliquent à souligner, notamment dans l'exercice de la comparaison des arts, leur lien à la création intellectuelle², dans les faits ils n'en demeurent pas moins, sauf rares exceptions, assujettis aux corporations et donc, assimilés aux artisans. Il faut attendre le XVII^e siècle en France pour qu'émerge la notion distincte de beaux-arts, le XVIII^e pour qu'elle se diffuse. On regardera comme symptomatique l'évolution des notices dans le dictionnaire de l'Académie française : si l'article de la première édition (1694) définit encore l'art comme "*La règle & la méthode de bien faire un ouvrage*", simplement étayées d'exemples de locutions, l'édition de 1798 présente quant à elle des adjonctions significatives : "*On appelle Arts libéraux, Ceux où l'esprit a la principale part; et Arts mécaniques, Ceux qui dépendent surtout de la main. Arts, au pluriel, sans épithète, se dit en général des Arts tant libéraux que mécaniques; mais souvent aussi on se sert de ce mot pour signifier simplement la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Musique et la Danse. Ces derniers Arts s'appellent aussi souvent Beaux-Arts; on y joint communément l'Éloquence et la Poésie*"³.
- 3 Le XVIII^e siècle témoigne donc de l'émergence dans le vocabulaire courant d'un art conçu différemment du « faire », de la réalisation, de la concrétisation d'une habileté technique. Cette mutation est aisément perceptible, par ailleurs, dans la littérature ou la philosophie. Le thème de l'art occupe en effet une place prépondérante au siècle des lumières, de Hume à Diderot en passant par Kant, Baumgarten ou Winckelmann, pour ne citer qu'eux. Le discours sur les passions, cher encore aux Classiques du siècle précédent se mue, peut-être sous l'influence des empiristes anglo-saxons, en réflexion sur la sensibilité –autre pôle de ce siècle qui se voua à la Raison : ainsi naît l'esthétique.

Approche étymologique : l'objet

- 4 Le terme *objet* apparaît en français au XIV^e siècle, sous la forme « object », emprunté au latin médiéval *objectum*, « ce qui est placé, jeté devant ». Il se définit comme :
- 5 I. Ce qui s'offre à la perception. 1. Tout ce qui affecte les sens et, en particulier, tout ce qui s'offre à la vue, au toucher. Par extension, Tout ce qui se présente à l'esprit, occupe la pensée. Dans son acception philosophique, l'objet est : Ce qui est donné dans l'expérience, ce qui s'offre à la connaissance ; la chose même qui est pensée, par opposition au sujet, l'être pensant. 2. Chose, réalité matérielle, destinée à un usage précis. II. Ce sur quoi porte une faculté, un sentiment. 1. Ce à quoi s'appliquent l'esprit, l'entendement, la volonté ; fin que l'on se propose

d'atteindre. Spécialement. Matière d'une science, d'un art, d'un ouvrage. 2. Personne ou chose sur laquelle se porte un sentiment, s'exerce une action⁴.

Approche étymologique : l'oeuvre

- 6 Attesté en français dès la première moitié du XII^e siècle, le terme « œuvre » prend ses lettres de noblesse en 1694, par son entrée au Dictionnaire de l'académie : il s'y définit comme « *Ce qui est fait, ce qui est produit par quelque agent, & qui subsiste après l'action.* » Au côté des usages résolument religieux (œuvre de Dieu, du salut) ou concrets (orfèvrerie, architecture) du terme, celui-ci peut s'appliquer encore aux productions de l'esprit, notamment la poésie ou la littérature et, dans un usage restreint, au « *recueil de toutes les estampes d'un mesme Graveur* ». Si la notice originale ne fait aucune place à l' « œuvre d'art », elle évoque toutefois le « *Chef-d'œuvre* », qui se définit comme l' « *Ouvrage que font les Ouvriers, pour faire preuve de leur capacité dans le mestier où ils se veulent faire passer Maistres. Il signifie fig. Ouvrage parfait en quelque genre que ce puisse estre* »⁵. Peu de changements jusqu'à la 8e édition, en 1932. L' « œuvre » demeure le « *Produit d'un travail manuel, d'une industrie* ». Mais à la citation de l'édition originale qui mentionnait le sens figuré de « *productions de l'esprit* » s'adjoint la précision suivante : « *se dit aussi des Productions artistiques. Une oeuvre d'art. C'est une oeuvre attribuée à Raphaël. Les dernières oeuvres de Beethoven.* » Si l'œuvre est, donc, par définition, un « *ensemble d'actions accomplies par quelqu'un en vue de certain résultat* », une œuvre d'art devient, de son côté, une « *œuvre où la mise en forme des matériaux, l'utilisation de la technique tendent à communiquer la vision personnelle de l'artiste en suscitant une émotion esthétique* ».⁶

Approche philosophique

- 7 Si l'on peut considérer que l'Antiquité et le Moyen-âge ont conditionné l'approche étymologique ci-dessus, arrêtons nous néanmoins encore à trois penseurs majeurs des Temps Modernes.
- 8 Diderot, d'abord, qui fut le premier à dénoncer, dans l'article *Art* de l'encyclopédie, la disjonction entre arts mécaniques et libéraux. Selon lui, l'art libéral implique un faire, et l'art mécanique, une intelligence. Tout art a selon lui sa spéculation et sa pratique⁷. Sa thèse, qui appelait maints développements, eut pu prêter occasion à un débat moins stérile que celui tournant autour de l'esthétique.
- 9 C'est Kant qui donna toute sa dimension à ce champ réflexif que Baumgarten venait de baptiser⁸. L'art selon lui relève du goût, qui est une faculté de juger et non une faculté productive. Ce qui lui est conforme peut participer de l'art utilitaire et mécanique, ou même de la science, d'après des règles déterminées qui doivent d'une part être apprises et de l'autre, doivent être exactement exécutées. Par contre, ce qui relève des beaux-arts, se caractérisera, selon la formule célèbre, par « *une finalité sans fin* » (n'aura pas de but extrinsèque, de fonctionnalité, ou selon le terme inventé par Brandi, d' « *ustensilité* ») ; l'âme, l'esprit (*Geist*) qui fait le propre de l'art (au sens exclusif de beaux-arts) est « *ce qui donne d'une manière finale un élan aux facultés de l'esprit, c'est à dire les incite à un jeu, qui se maintient de lui-même et qui même augmente les forces qui y conviennent* ». Une œuvre d'art peut donc selon lui être faite sans art, tandis qu'au contraire une production qui n'est pas œuvre d'art, peut être faite avec art⁹.
- 10 Tout comme Kant, Hegel s'inscrira contre la réduction de l'art (au sens de beaux-arts), à un savoir-faire ; mais il s'écartera par ailleurs de la théorie du goût, et réfutera la conception classique depuis Aristote, de l'art, imitation de la nature. En effet, cette production, ou reproduction formelle n'a en soi aucun sens pour l'homme, et le plus mauvais outil technique devrait au contraire avoir plus de valeur à ses yeux. En effet, « *il peut être fier d'avoir inventé le marteau, le clou, parce que ce sont des inventions originales, et non imitées. L'homme montre*

*mieux son habileté dans des productions surgissant de l'esprit qu'en imitant la nature.*¹⁰ ». L'art mécanique révèle mieux son intelligence, son génie, qu'une production des beaux-arts qui ne serait conçue que comme duplicative du réel (mais Hegel montrera ailleurs que dans l'activité artistique, il s'agit de tout autre chose, et que celle-ci est éminemment spirituelle...). Il n'empêche : il réhabilite dans ses écrits l'objet d'art, face à l'œuvre d'art, si celle-ci n'est que réplique du réel.

- 11 La philosophie a donc son poids de responsabilité dans nos confusions verbales : en effet, c'est elle qui entérine le glissement du mot art au sens plus restrictif de beaux-arts. Et c'est dans ses cénacles que peu à peu, les objets d'art finissent par connoter l'artisanat et l'industrie. C'est pourquoi aujourd'hui encore, un « objet d'art » renvoie de prime abord à l'idée des arts décoratifs ou des arts appliqués, même s'il n'est pas dépourvu, selon le Robert, d'une valeur « artistique » (au sens esthétique, kantien du terme)

Une alternative ?

- 12 Un terme somme toute récent me semble fournir une alternative heureuse à nos usages parfois confus : c'est celui d'*artefact*, employé pour la première fois en français par Jacques Monod, dans *Le Hasard et la Nécessité*, Paris, Seuil, 1970. L'auteur lui donne le sens de : « produit de l'art et de l'industrie », usage bien établi déjà dans la littérature anglo-saxonne. L'occurrence en anglais remonte en effet à 1821, et connaît deux graphies, toujours acceptées aujourd'hui : *artifact* (graphie américaine) ou *artefact* (graphie britannique), l'un et l'autre empruntés au latin *artificium* ou peut-être à l'italien *artefatto*, pour traduire « a thing made by skill or art ». L'usage du terme, particulièrement dans le domaine archéologique anglo-saxon, date quant à lui des années 1890¹¹.
- 13 Si la formulation de Jacques Monod n'a guère rencontré de succès en français, en dehors des domaines de la biologie, de la médecine et plus récemment de l'informatique¹², les Québécois font aujourd'hui un large usage du terme, notamment dans le registre de la muséologie ; et cet emploi me semble une piste intéressante, qui permet d'éviter les confusions engendrées au XIX^e siècle par l'usage philosophique du mot art.

Conclusion ou préambule à discussion ?

- 14 Notre revue s'intéresse à la Conservation, exposition, restauration d'objets d'art: et nous entendons par là, des objets dont le qualificatif est issu de l'*ars* latin, au sens le plus large. C'est pourquoi vous trouverez dans notre premier dossier, des articles portant sur la porcelaine vietnamienne, les objets ethnographiques africains, des œuvres d'art, une installation, un livre, une réflexion sur les objets scientifiques et techniques, enfin, une interrogation sur les matériaux contemporains, qui peuvent habiller tour à tour instruments de musique, paire de lunettes, ordinateur ou objet design...
- 15 Dans le cadre élargi des discussions, nous proposons l'acception suivante des termes, en nous référant, pour le détail de leur articulation, à l'École de Vienne en terminologie¹³. Le concept générique est celui d'objet (« ce qui est placé devant »). Les concepts spécifiques de l'hypéronyme « objet » comptent l'« objet naturel (ou spontané) » et « l'objet d'art », celui-ci se caractérisant par son caractère de produit (*artificium*, qui fait intervenir l'*ars*, c'est-à-dire la technique)¹⁴. C'est cette expression que nous proposons de remplacer par le terme d'*artefact*.
- 16 Hyponyme de l'objet d'art, l'œuvre d'art est donc d'abord un produit artificiel, un artefact. Comment définir néanmoins son caractère, sans recourir au terme d'art (déjà présent dans l'hyperonyme)? Peut-être en posant l'œuvre d'art comme un objet prioritairement esthétique (c'est à dire suscitant l'*aesthesis*, la perception et la connaissance par les sens).
- 17 A son côté, on pourrait retrouver les co-hyponymes (relatifs eux aussi à l'hyperonyme objet d'art (ou artefact)) : l'objet technique, l'objet industriel, l'objet manufacturé, l'objet artisanal... où le caractère esthétique intervient, mais secondairement par rapport à d'autres

finalités, orientées vers une fonctionnalité (et donc en contradiction avec l'esthétique kantienne).

18 Ceci n'est bien sûr qu'une proposition, mais il importe à notre sens de rappeler que par nature, l'œuvre d'art est d'abord un objet d'art –et que c'est quelquefois accidentellement que cet objet acquiert son statut d'«œuvre»¹⁵. Mais ceci est une toute autre histoire, qu'il nous faudra aborder dans un prochain dossier et forum....

Notes

1 Les sept branches sont: grammaire, rhétorique, logique, arithmétique, géométrie, astronomie, musique. Citons d'ores et déjà l'ensemble des dictionnaires employés ici: *Walter von Wartburg, Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Leipzig-Berlin, Teubner; *Trésor de la langue française*, sous la direction de Paul IMBS, Paris, Edition du CNRS; *Le grand Robert de la langue française*, sous la direction d'Alain Ray, Paris, 1985; *Dictionnaire de l'Académie française*, 1e,4e,5e,6e,8e,9e éditions par l'intermédiaire du projet ARTEL, (on-line octobre 2007) : <http://dictionnaires.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/index.htm>; *Le Vocabulaire Européen des Philosophies*, sous la direction de Barbara Cassin, Paris, Seuil-Le Robert, 2004 . On peut consulter également l'échantillon image à l'adresse suivante:<http://robert.bvdep.com/public/vep/accueil.html>. Encyclopédie, ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des métiers, 1e édition, disponible dans le cadre du projet ARTEL: <http://portail.atilf.fr/encyclopedie/>

2 *Le Vocabulaire Européen des Philosophies*, (on-line, octobre 2007), [http://robert.bvdep.com/public/vep/Pages_HTML/\\$COMPARAISON2.HTM](http://robert.bvdep.com/public/vep/Pages_HTML/$COMPARAISON2.HTM)

3 *Dictionnaire de l'Académie française*,(on-line, octobre 2007), <http://dictionnaires.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/index.htm>

4 idem, *ibidem*, 8e édition; voir aussi *Le grand Robert*, op.cit.

5 Mais aucune mention des beaux-arts dans la suite d'exemples énoncés : *Ce Palais est un chef-d'œuvre d'Architecture. L'Énéide de Virgile est un chef-d'œuvre, un chef-d'œuvre de l'Art. Cette beauté est un chef-d'œuvre de la nature. La Logique & la Rhétorique d'Aristote sont des chef-d'œuvres admirables..* Pour suivre l'évolution du terme : <http://dictionnaires.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/index.htm>

6 Définition du *Grand Robert*.

7 voir l'article art, (on-line, octobre 2007) :http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?a.6:166./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/

8 Le premier énoncé du terme *aesthetica* daterait en effet de 1735, dans l'ouvrage *Meditationes philosophicae de nonnullis ad poema pertinentibus*(Méditations philosophiques sur quelques aspects de l'essence du poème), Halae Magdeburgicae, 1735. La première parution de l'ouvrage intitulé *Aesthetica* interviendra entre 1750 et 1758.

9 http://robert.bvdep.com/public/vep/Pages_HTML/ART.HTM, (on-line, octobre 2007)

10 EGEL, *Esthétique*, Introduction : Chap. I, Section II, §. 1, tr. fr. S. Jankélévitch, éd. Champs Flammarion, p.36

11 Voir notamment *Online etymology dictionary*, (on-line, septembre 2007) <http://www.etymonline.com/index.php?term=artifact>

12 Une bonne introduction à l'usage informatique du terme : <http://www.zapilou.net/index.php?typ=5&key=000224> : (on-line, octobre 2007)

13 On consultera notamment le site du centre de recherche en linguistique appliquée, de l'ISTI, et en particulier les contributions du professeur Marc Van Campenhoudt.(on-line, octobre 2007), <http://www.termisti.refer.org/>

14 Selon Eugen Wüster, père de l'École de Vienne, les notions se composent d'un ensemble de caractères qui sont des propriétés des objets conceptualisés, et permettent de différencier ou de rapprocher les notions. Les caractères servent à identifier les notions et à déterminer leur place dans une hiérarchie espèce-genre.

15 Voir à ce sujet Muriel VERBEECK, « L'œuvre du temps. Réflexion sur la conservation et la restauration d'objets d'art », dans *Images re-vues*, (on-line, octobre 2007), http://www.imagesrevues.org/Article_DATA.php?id_article=27

Pour citer cet article

Référence électronique

Muriel Verbeeck-Boutin, « Objets d'art, oeuvres d'art », *CeROArt* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 07 octobre 2008. URL : <http://ceroart.revues.org/index290.html>

Muriel Verbeeck-Boutin

Historienne de formation, Docteur en Philosophie et Lettres et titulaire d'une licence spéciale en Sciences de l'information et de la communication, Muriel Verbeeck-Boutin est professeur à l'Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc de Liège, section *Conservation, restauration des oeuvres d'Art*. Elle y dispense les cours de déontologie, théories de la restauration et iconographie. Elle enseigne également à l'Ecole supérieure d'Architecture de Wallonie, dans le cadre de la *Formation européenne en restauration du patrimoine architectural*.

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumé

Il s'agit d'aborder ici les imprécisions de la langue française, autour des notions d'œuvre, d'art, d'objet. Sans préciser les concepts, il est impossible de s'entendre. La solution tient peut-être à un emprunt au vocabulaire d'outre-Atlantique.

Mots clés : étymologie